

Interventions de l'infirmière en application de son champ d'exercice et des activités qui lui sont réservées

Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique

- Obtenir l'information relative à l'intoxication : type de produit(s) et/ou médicament(s) suspecté(s), heure, témoins, etc.
- Évaluer la possibilité d'une prise concomitante d'autres substances (alcool, drogues de rue, etc.).
- Pour les cas d'intoxication suspectée par inhalation, si applicable, assurer votre sécurité, retirer le client du milieu et administrer de l'oxygène 100 % par masque.
- Faire l'évaluation clinique du client : ABC, signes vitaux, signes neurologiques, température, saturation, poids.
- Faire l'évaluation des symptômes.

Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques

- **Communiquer avec le Centre antipoison du Québec au : 1-800-463-5060.**
- Appliquer les recommandations du Centre antipoison du Québec; le CMDP endosse ses protocoles même en l'absence d'un médecin.
- Référer à un médecin dans le délai indiqué et à la ressource la plus appropriée à la situation (CLSC, urgence) et leur transmettre les recommandations du Centre antipoison du Québec.